

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 28 septembre 2026

DATE DE LA CONVOCATION

18 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 30

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt six

Et le 28 septembre à 18h36

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Corinne GAUGET, Michel PERROIT (Bracieux), André JOLY (Chambord), Luc MARCHAND (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Martine BAYET-LEVA, Benjamin DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine GENDRE (Maslives), Philippe DUBOIS, Laetitia RIBRIOUX, Jean-Marc CHABOUD, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Virginie MASSON (Saint-Claude-de-Diray), Jérôme ROUX, Sophie DE MARIA (Saint-Dyé-sur-Loire), Jean-François BOISARD, Michel LAURENT, Christian LALLERON, Marion PELLÉ, Philippe LE TOUX (Saint-Laurent-Nouan), Jean-Michel TURPIN (Thoury), Patrice DUCHET, Véronique DE SPARRE (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :-

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Virginie BAHU-NOGRETTE a donné pouvoir à Martine BAYET-LEVA (Huisseau-sur-Cosson),

Emilie LEGOUT a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr),

Christine SOUCHET a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan),

Anne TOUTAIN a donné pouvoir à Jean-François BOISARD (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Martine HENRY (Neuvy).

Membres Titulaires absents ou excusés : Zohra LEFORESTIER (Mont-près-Chambord), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Christine GENDRE a été désignée secrétaire de séance.

DM4_2026_BG

Objet : Décision modificative n°4 du Budget général - Ajustement des crédits pour la révision du PCAET et l'élaboration du Projet de territoire

Monsieur Laurent ALLANIC, Vice-président en charge des ressources, rappelle que le budget 2026 a été voté par le Conseil communautaire le 15 décembre 2025. À cette occasion, un crédit de 60 000 € a été inscrit en section d'investissement, au chapitre 20, pour la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

L'élaboration du Projet de territoire ayant été ajoutée à cette mission, ce qui a conduit à une augmentation du montant du marché.

Par ailleurs, les prestations concernées relevant d'études et d'accompagnement, les dépenses doivent être imputées en section de fonctionnement au compte 617 - Études et recherches, et non en investissement.

Il convient donc de procéder aux ajustements budgétaires nécessaires afin de :

- diminuer les crédits inscrits en investissement au chapitre 20 ;
- inscrire les crédits correspondants en fonctionnement au compte 617 ;
- compléter les crédits nécessaires pour couvrir le montant actualisé du marché.

Monsieur le Vice-président propose au Conseil communautaire de prendre la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-617-71-HTE : Etudes et recherches	0.00 €	100 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	100 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	100 500.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2031-71-HTE : Frais d'études	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-020 : Constructions autres bâtiments publics	40 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	40 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	100 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		100 500.00 €		0.00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte la décision modificative n°4 du budget général relative à l'ajustement des crédits pour la révision du PCAET et l'élaboration du Projet de territoire**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance

Christine GENDRE



Le Président

Jean-Luc DAUTREMÉPUIS